

Enjeux socioéconomiques du boom de la culture de l'anacarde au détriment du coton dans la zone de Boundiali (Nord de la Côte d'Ivoire)

COULIBALY Lenta, SANGARE Moussa, OUATTARA Nanfouhoro Paul-Kévin, VANGA Adja Ferdinand
mdsangare220@gmail.com

RESUMÉ

La production du coton dans la zone de Boundiali a connu ces dernières campagnes agricoles une instabilité due à plusieurs facteurs dont l'essor de l'anacarde. Cette culture pérenne, qui s'est développée sans soutien technique, est en pleine croissance dans cette zone. L'objectif de cette étude est de comprendre le développement de la culture de l'anacarde au détriment de celle du coton. L'étude s'appuie sur une approche mixte (qualitative et quantitative). Ainsi, les données qualitatives ont été collectées grâce au guide d'entretien individuel adressé aux responsables de la société cotonnière, du Ministère en charge de l'agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). En ce qui concerne les données quantitatives, elles ont été recueillies par le biais d'un questionnaire adressé aux agriculteurs. L'étude révèle que l'intérêt grandissant des producteurs pour la culture de l'anacarde compromet celle du coton. Il convient de noter que la disproportion entre le gain et l'effort fourni pour réussir une plantation cotonnière est également un déterminant qui explique l'abandon de la coton culture par les producteurs au profit de l'anacarde.

MOTS CLÉS : Enjeu, producteur, anacarde, coton, Boundiali

ABSTRACT

Cotton production in Boundiali areas has known an instability during recent crop years due to several factors like the boom of cashew nuts. This perennial culture, which developed itself without technical support, is growing in this area. The aim of this study is to understand the development of cashew cultivation instead of cotton culture. The study is based on a mixed approach (qualitative and quantitative). Therefore, the qualitative data have been collected through an individual interview guide addressed to responsables of cotton companies, those of ministry in charge of agriculture and professional agricultural organisations(OPA). Concerning quantitative data, they were collected through a questionnaire addressed to farmers. The study reveals that the growing interest of producers in the cultivation of cashew nut has a negative impact on of cotton one. It is important to notice that the disproportion between the gain and the effort done to succeed in a cotton plantation remains also a core element that explains the abandonment of cotton cultivation by producers in favor of cashew nuts.

Keywords: stake, producer, cashew nut, cotton, Boundiali.

INTRODUCTION

L'Etat ivoirien, à travers sa politique de diversification des cultures, a vulgarisé la culture du coton dans la partie savanicole du pays. Cette politique avait pour objectif de réduire les disparités de développement entre le Nord et le Sud (Lierdeman, 1974). Celle-ci a suscité de nombreux espoirs au sein des communautés rurales du fait qu'elle a procuré non seulement des revenus monétaires mais aussi, elle a ouvert les voies d'accès aux intrants et aux crédits agricoles octroyés aux paysans. Autant d'intérêts qui ont fait que cette spéculation agricole a pris une place stratégique dans l'économie savanicole du pays en général et celle du Département de Boundiali en particulier. La remarquable expansion de la production du coton émane aussi bien de la politique d'encouragement de l'Etat à travers les subventions des intrants chimiques agricoles que de la volonté des producteurs concernés.

Si pendant longtemps la production du coton a suscité assez d'espoir chez les producteurs, force est de constater que pendant ces dernières campagnes agricoles, l'anacarde est devenue l'une des principales cultures d'exportation de la Côte d'Ivoire. Cela est dû à une demande mondiale croissante et au développement des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Asie (Ruf et al., 2019). En effet, de 70 000 tonnes en 1999, la production ivoirienne d'anacarde a dépassé 350 000 tonnes en 2010, puis a bondi à 625 000 tonnes en 2015 (Dugué, 2002 ; Kone, 2014 ; Banque Mondiale, 2015, Conseil Coton Anacarde, 2016). Cette culture est plus dynamique dans le Nord de la Côte d'Ivoire en général et dans le département de Boundiali en particulier. La culture de l'anacarde a ainsi supplanté la culture d'exportation traditionnelle qu'est le coton en terme de volume de production et au niveau spatial. Par exemple, selon la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (DR MINADER), le taux d'accroissement du coton de ce Département est estimé à 31,27% contre 98,06% pour l'anacarde lors des campagnes agricoles 2014/2018 (2019). L'on constate que les producteurs se ruent vers la production de la noix de cajou. Et, le coton est relégué au second plan. Quels sont les enjeux sociaux et économiques de la ruée des paysans vers la culture de l'anacarde dans la zone de Boundiali ?

Cette étude vise à déterminer les enjeux sociaux et économiques de la ruée des paysans vers l'anacarde au détriment du coton qui était le fondement de l'économie rurale des paysans dans le département de Boundiali.

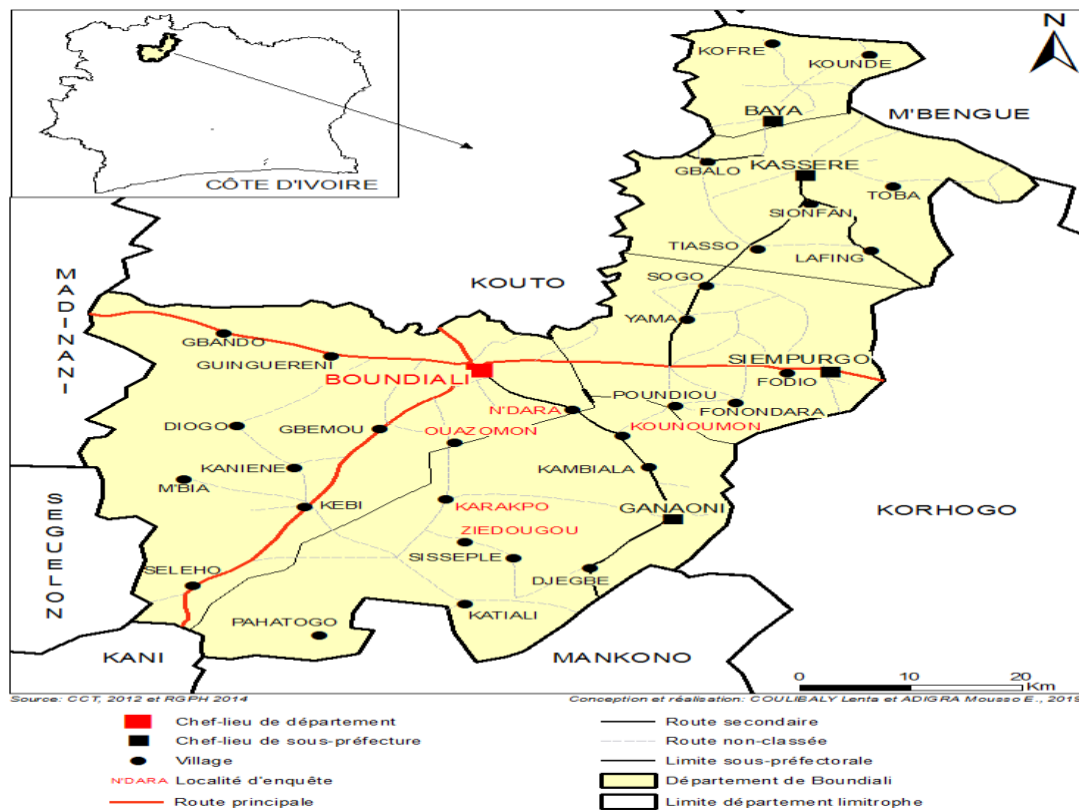
1. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

1.1. Site de l'Étude

Cette étude s'est déroulée dans la zone de Boundiali, située dans la Région de la Bagoué au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire. Elle a ciblé six (6) localités que sont: Boundiali, Ouazomon, Kounoumon, Ziedougou, N'dara, et Karakpo. Le choix de ces localités se justifie par la présence des sociétés d'encadrement que sont Ivoire-Coton et l'Agence Nationale du Développement Rural (ANADER)), l'accroissement du nombre de champs de coton

abandonnés au profit de l'anacardier et enfin, par la forte occupation des espaces emblavés par cette culture pérenne.

Figure 1: Situation géographique de la zone d'étude



Source : Adringra, 2019

1.2. Échantillonnage

Les catégories sociales concernées par cette étude sont les producteurs de coton, d'anacarde ou encore des deux spéculations qui ont accumulé une expérience de trois ans dans la production des deux cultures. L'étude a également concerné les responsables des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), de l'ANADER, de la société Ivoire Coton et de la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Pour l'approche qualitative, l'échantillonnage par choix raisonné a été privilégié. L'usage de cette technique a permis d'interroger des informateurs clés tels que les présidents des OPA, le Chef de zone, les conseillers agricoles d'Ivoire Coton et ANADER. Ce choix se justifie par le fait qu'ils sont au quotidien avec les producteurs en assurant leur encadrement, recensant leurs plaintes dans l'exercice de leurs activités agricoles sur les spéculations (coton, anacarde). Pour les données quantitatives, l'échantillonnage par grappe a été choisi. Pour ce faire, la population-mère a été subdivisée en sous-groupes en fonction du nombre d'années passées

dans la culture de ces deux spéculations. A cet effet, la catégorie des producteurs prise en compte est celle ayant une expérience de (3) ans dans la pratique de ces deux cultures. A partir de la technique de sondage par grappe, 481 producteurs ont été susceptibles d'être interrogés. Ce choix a permis de prendre en considération aussi bien les «petits» producteurs que les «grands» producteurs pour une meilleure représentativité de tous dans l'échantillon. Toutefois, dans l'impossibilité pratique d'interroger tous les producteurs des villages choisis, quinze centième (15/100) des producteurs par village soit un total 73 producteurs ont été interrogés.

1.3. Collecte des données

Cette étude a utilisé à la fois la méthode quantitative et la méthode qualitative à travers le questionnaire et le guide d'entretien individuel. Le questionnaire a permis de recueillir des données auprès des producteurs de ces deux spéculations. Quant au guide d'entretien, il a été adressé aux responsables de la Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, de l'ANADER, d'Ivoire Coton et des OPA. Il a porté sur la vulgarisation du coton et de l'anacarde, les enjeux sociaux et économiques de ces deux spéculations, l'encadrement des paysans et le système de commercialisation. Le guide d'entretien a été administré dans la limite de saturation.

Les données secondaires ont été recueillies par la documentation. Il s'agit donc de données provenant d'autres sources que l'enquête faite sur le terrain. Elles proviennent des revues, des archives, des mémoires consultés en bibliothèques ou internet, des structures visitées (Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, ANADER, Ivoire Coton).

L'enquête s'est déroulée dans la période de Mars à Avril 2019 dans les localités de Boundiali, Ouazomon, Kounoumon, Ziedougou, N'dara, et Karakpo.

1.4. Traitement des données

Les données qualitatives issues des entretiens individuels ont été transcrites et saisies sur Word. Elles ont été ensuite classifiées et recoupées pour faire l'objet d'une analyse de contenu. Ainsi, les idées importantes sont retenues après croisement. Quant aux données quantitatives obtenues à partir du questionnaire, elles ont été codifiées et traitées avec le logiciel SPHINX.

1.5. Cadre d'analyse théorique

Le cadre d'analyse s'appuie sur l'individualisme méthodologique de Boudon Raymond (1973). L'individualisme méthodologique stipule que pour pouvoir expliquer un phénomène social, il est important de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène comme le résultat du regroupement des comportements individuels dictés par ces motivations. L'étude s'inscrit alors dans une démarche interactionniste. En considérant le postulat selon lequel l'essor de la culture d'anacarde résulte d'actions rationnelles des producteurs. Ceux-ci sont à la recherche d'intérêt relatif. Cette théorie considère l'individu

comme l'unité de base. Il est l'unique porteur d'un comportement significatif. Elle a également permis d'avoir les différentes interprétations faites à l'égard de l'anacarde comparativement au coton car toute situation nouvelle est sujet à réflexion et engendre des comportements nouveaux.

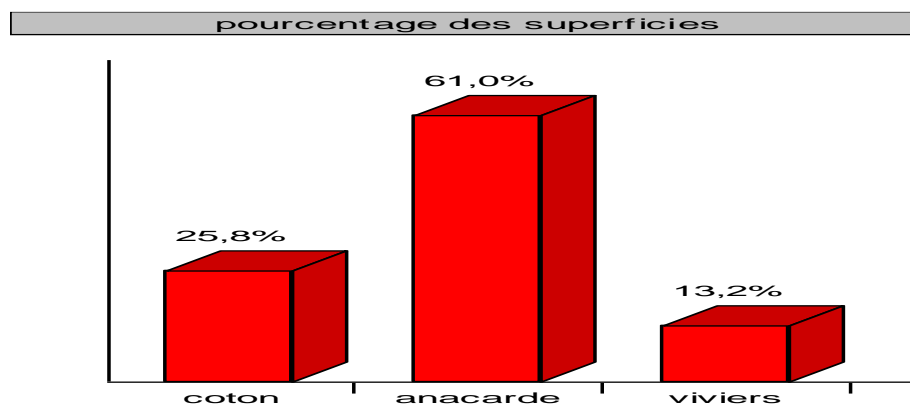
2. RESULTATS

Les résultats de l'étude ont permis de dégager les enjeux économiques et sociaux qui affectent la production du coton dans la zone de Boundiali.

2.1. Enjeux économiques du développement de la culture de l'anacarde dans la zone de Boundiali

2.1.1. Exploitations agricoles fortement dominées par l'anacarde

Graphique 1 : Superficies des différentes cultures présentes dans les exploitations agricoles



Source : données d'enquête de terrain, mars 2019

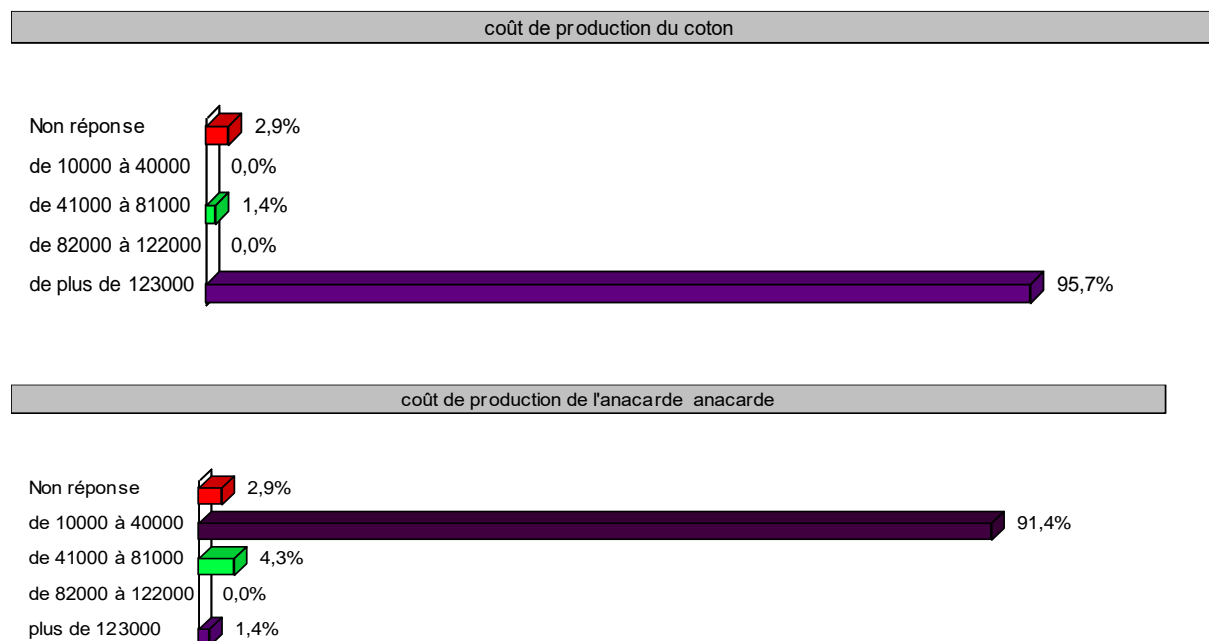
Il ressort de l'analyse de ce graphique que les superficies emblavées en anacarde représentent 61 % de l'effectifs des exploitations enquêtées. Le coton ne représente que 25,8 % des superficies emblavées contre 13,2 % pour le vivrier.

A la lumière de ces résultats, on note la prédominance de l'anacarde sur les autres cultures. Cette prédominance est due à la transformation progressive des anciennes parcelles de coton en plantation d'anacarde. En effet, le paysan plante les pépinières d'anacardier sur la parcelle du coton afin que celles-ci bénéficient des engrais chimiques dédiés à la production cotonnière. Mais, après cinq années d'exploitation, ce champ de coton où se cultivait aussi l'anacarde, se transforme en plantation d'anacarde dans laquelle toute autre culture est impraticable à cause de l'ombrage des plantes. Cette pratique qui consiste à complanter l'anacardier dans la parcelle dédiée à la culture du coton permet un gain de temps considérable sur le plan de l'entretien. En effet, la culture du coton étant saisonnière, oblige le

paysan à reprendre chaque année les mêmes opérations culturales (labour, semis, épandage d’engrais chimique, désherbage, etc. Elle nécessite de disposer d’un nombre important d’actifs agricoles, et des ressources financières pour acheter les fertilisants chimiques (engrais, insecticides, herbicides, etc.). En revanche, les opérations culturales de l’anacarde diminuent au fil des années et en fonction de son évolution, car c’est une culture pérenne. Ainsi, l’association des cultures du coton et de l’anacarde permet de réduire considérablement la main d’œuvre agricole et l’achat de fertilisants chimiques pour l’entretien des parcelles emblavées. En somme, la transformation progressive des champs du coton par ceux de l’anacardier tend à réduire largement les superficies dédiées aux cultures du coton et du vivrier. Cette pratique culturale a donc favorisé une nouvelle structuration du paysage agricole dans laquelle l’anacarde s’est imposé comme la principale culture de rente dans le département de Boundiali.

2.1.2. Coût de production de l’anacarde relativement bas comparé à celui du coton

Graphique 2 : Comparaison des coûts de production coton et anacarde



Source : données d’enquête de terrain, mars 2019

A l’analyse de nos données d’enquête, plus de 95,7% des producteurs enquêtés affirment avoir dépensé plus de 123 000 FCFA/ hectare pour la culture de coton. En revanche, 91,4% indiquent que le coût de production de la noix de cajou se situe autour de 40 000 FCFA/hectare. Pour ce qui est de la culture du coton, le conseil agricole évalue le coût de sa production à 125.350 F FCFA/hectare. Ce coût est nettement supérieur à celui indiqué par les producteurs de coton. Cette différence s’explique par le fait que le paysan a la possibilité d’acheter des insecticides sur le marché local lorsqu’il estime que les produits proposés par la

société cotonnière sont chers. Selon le conseil agricole, le rendement moyen de la culture du coton est estimé, à 1, 17 kilogrammes /hectare dans la zone de Boundiali. Le prix d'achat du coton est fixé à 265 FCFA pour la campagne 2018/2019. Ainsi, en déduisant le coût des facteurs de production, le revenu moyen du producteur varie entre 182.650 FCFA et 192.650 FCFA/ l'hectare.

En ce qui concerne l'anacarde, le coût de sa production, est estimé à 40 000 FCFA/hectare. Il est donc en deçà de celui du coton. Cela s'explique par le fait que les producteurs de la zone n'utilisent pas une forte main d'œuvre agricole pour la pratique de l'itinéraire agronomique de production de l'anacarde. En effet, seules les opérations de nettoyage de la plantation et de ramassage de la noix de cajou sont pratiquées par les producteurs. Ceux-ci utilisent la main d'œuvre salariée pour l'entretien. En revanche, la main d'œuvre familiale est utilisée pour le ramassage. Cette alternance entre main d'œuvre familiale et main d'œuvre salariée réduit significativement le coût de production. C'est ce qu'atteste un responsable d'OPA enquêté en ces termes :

« Un paysan qui a produit 3 tonnes de coton vend son coton à hauteur de 900 000 FCFA. Il recevra un revenu d'environ 500000 FCFA car la société cotonnière retranchera près de 400 000 FCFA pour rembourser les intrants chimiques qu'elle avait donnés au producteur en début de campagne. Donc, le producteur a dépensé 400 000 FCFA pour gagner 500 000 FCFA. Or, avec l'anacarde, on dépense moins et on gagne plus d'argent ».

En définitive, le faible coût de production de l'anacarde est l'une des raisons de la ruée du paysan vers cette culture au détriment du coton.

2.1.3. Revenus issus de l'anacarde réinvestis dans le commerce et le transport

Les données de l'étude relèvent que les producteurs réinvestissent les revenus issus de la commercialisation de l'anacarde dans le commerce et le transport comme l'illustrent les propos suivants : *« grâce à l'anacarde, on a acheté des tricycles pour faire le transport des produits agricoles et des personnes entre les villages. Il y'a des producteurs qui ont même créé des magasins de vente des produits phytosanitaires, d'achat-vente des produits agricoles, de quincaillerie, des maquis... Toutes ces activités nous rapportent de l'argent. Donc, on a un peu d'argent pour faire face à nos besoins pendant la période de soudure ».* Il ressort de ces propos que les revenus tirés de la commercialisation de l'anacarde permet aux producteurs de diversifier leurs sources de revenus par la pratique d'activités non agricoles. De plus, les revenus issus de ces activités permettent aux producteurs d'acheter des denrées alimentaires en vue de faire face à la période de l'épuisement des stocks alimentaires. Cette période de soudure s'étend de mai à août.

En somme, les revenus issus de la vente de l'anacarde permettent aux producteurs de développer des activités, singulièrement le commerce et le transport en vue de diversifier leurs sources de revenus. Et, les paysans tirent des revenus substantiels de ces activités.

2.1.4. Flexibilité de la commercialisation de la noix de cajou

Le système de commercialisation de la noix de cajou fait intervenir plusieurs acteurs (pisteurs, grossistes, coopératives, commerçants, des gros producteurs, hommes, femmes, etc.) car il nécessite moins d'efforts physiques. La pluralité de ces réseaux de commercialisation au fonctionnement indépendant, peut favoriser la hausse du prix d'achat au producteur. Ainsi, le producteur a la possibilité de vendre à tout moment son produit pour satisfaire ses besoins urgents. Par exemple, le producteur en quête de liquidité financière, peut vendre en détail une partie de sa production pour satisfaire ses besoins urgents. Il peut également vendre le reste de son stock à un prix supérieur au prix bord champ fixé par le gouvernement grâce au jeu de la concurrence entre les différents acteurs de la commercialisation. L'acheteur paie instantanément le producteur après la pesée de son produit. A ce sujet, l'un de nos enquêtés disait ceci : « *C'est l'anacarde qu'on appelle toute solution ; c'est-à-dire, la noix se vend aussi bien en gros qu'en détails à tout moment* ».

La flexibilité du système de commercialisation est l'un des facteurs explicatifs de l'essor de l'anacarde au détriment de celui du coton graine. En effet, la commercialisation du coton graine est l'apanage de la société cotonnière qui procède en premier lieu à son enlèvement sur le marché de fortune dans le village. En second lieu, elle paie le revenu des paysans dans un délai de quinze (15) jours. Des retards sont toutefois constatés. Et, ils peuvent aller au-delà d'un mois, voire trois mois.

2.2. Enjeux sociaux du développement de la culture de l'anacarde

2.2.1. Revenu issu de l'anacarde : une opportunité de faire face à la scolarisation des enfants

Les données de l'enquête ont démontré un accroissement du nombre d'enfants scolarisés dans les communautés rurales. En effet, l'essor de l'anacarde a permis d'améliorer le revenu des producteurs. Cela a donc boosté la scolarisation des enfants car la majorité des producteurs ont en moyenne quatre (04) enfants inscrits à l'école. C'est ce qu'atteste un producteur enquêté « *Au temps du coton, c'était difficile d'envoyer deux enfants à l'école. Mais actuellement, l'anacarde nous donne le courage de scolariser plusieurs enfants. Il y a des producteurs qui ont 4 à 5 enfants à l'école* ».

Il ressort de ces propos que le revenu issu de la commercialisation de l'anacarde a contribué à la scolarisation des enfants car les parents disposent de ressources financières pour faire face aux dépenses scolaires (frais d'inscription, frais de COGES, achat de fournitures scolaires, etc.).

2.2.2. Revenu de l'anacarde ; source de renforcement des liens familiaux

La production de la noix de cajou a permis aux producteurs de venir en aide aux membres de leurs familles (enfants, femmes, neveux, protégés, etc.). En effet, le ramassage est un moment de retrouvailles et de convivialité. De même, les membres de la famille ayant participé au ramassage de la noix de cajou sont rétribués en nature. Autrement dit, le propriétaire de la plantation octroie une quantité en fonction du volume ramassé par l'individu. Ainsi, la commercialisation de volume rétribué permet à ces personnes de subvenir à leurs besoins

fondamentaux. Un producteur enquêté confirme cela : « *Avec l'anacarde, j'aide les membres de ma famille et souvent les membres de celle de madame* ».

Cette assistance est allée souvent au-delà de la simple cellule familiale du propriétaire de l'exploitation pour s'étendre à celle de la belle-famille, car celle-ci est aussi conviée au ramassage de la noix de cajou. La culture d'anacarde a, par conséquent, une fonction sociale puisqu'elle procure des revenus conséquents aux producteurs, aux membres de leurs familles ainsi qu'aux autres membres de la communauté. En d'autres termes, l'anacarde participe à la consolidation du tissu social dans les communautés rurales.

2.2.3. Revenu de l'anacarde : source d'amélioration du mode de vie des ménages.

Il ressort de l'analyse des données que l'anacarde a participé à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Son apport économique est perceptible à travers l'achat des biens tels que les motos et les tricycles pour le déplacement inter-villages, la construction de maison du type moderne et l'achat d'appareils électroménagers (télévision, congélateur, antennes paraboliques, etc.). D'ailleurs, 86 % des producteurs enquêtés confirment que cette culture leur a facilité l'accès aux équipements modernes. Un paysan enquêté nous l'atteste : « *La noix de cajou nous a rendu moderne. Actuellement j'ai pratiquement tout ce que mes frères ont en ville. On ne les envie pas comme par le passé.* »

De plus, les producteurs ont relevé qu'une partie des revenus issus de la vente de la noix sont réinvestis dans l'achat des intrants chimiques agricoles (herbicides, appareils de traitement, motoculteurs, etc.) en vue d'alléger la pénibilité des travaux champêtres.

3. DISCUSSION

Les résultats ont montré la forte domination de l'anacarde dans l'exploitation agricole. Les paysans ont entrepris de développer cette culture parce qu'elle a un sens pour eux. En d'autres termes, les paysans l'ont adopté parce qu'ils sont des acteurs rationnels (Boudon, 2004). Les paysans sont donc dotés d'une autonomie variable en fonction du contexte dans lequel ils se trouvent. Ils sont soumis à des intérêts qu'ils cherchent à satisfaire en utilisant les moyens dont ils disposent. Ainsi, pour parvenir à leur fin, ils n'ont pas rejeté systématiquement la culture du coton. Au contraire, les paysans se sont basés sur cette culture pour développer l'anacardier. Ils ont, par conséquent, pratiqué l'association coton-anacarde. Cela a permis à la culture de l'anacarde de bénéficier des arrières effets des engrais chimiques dédiés au coton. Et, la culture du coton a progressivement reculé de l'exploitation agricole dès lors que l'anacardier a commencé à produire. Le boom de l'anacardier s'explique par le fait que cette culture est considérée moins pénible par rapport à la culture du coton par les paysans. Sur ce sujet, la plupart des travaux réalisés sur l'anacarde ont démontré qu'il s'accapare des terres agricoles au détriment des cultures vivrières et cotonnières (Silué et al, 2020 et Koffi et al, 2019, Bassett, 2017).

De plus, l'étude a relevé qu'il existe un écart important entre le coût de production de l'anacarde et celui du coton. Le coût de production de l'anacarde est estimé à 40 000 FCFA/hectare tandis que celui du coton est évalué à 125 000 FCFA/hectare selon le conseil agricole. Ainsi, le coût de production de l'anacarde est relativement bas, comparé à celui du coton. Cela résulte du fait que la culture de l'anacarde nécessite peu d'intrants chimiques contrairement celle du coton (Bassett, 2017). De même, les opérations de ramassage, de séchage et de stockage de la noix de cajou sont peu exigeantes en main d'œuvre salariale car elles se déroulent après les récoltes du coton et du vivrier. Elles mobilisent alors la main d'œuvre familiale. En revanche, nos résultats sont en inadéquation avec ceux de Kouakou et al (2017). Selon ces auteurs, c'est plutôt la culture d'anacarde qui monopolise la main d'œuvre familiale et salariale dans le Département de Bondoukou.

Par ailleurs, la flexibilité du système de commercialisation de l'anacarde est à la base du regain d'intérêt des producteurs pour cette culture. En effet, comparativement au coton dont le prix est fixe et acheté par la société cotonnière, la concurrence entre la pluralité d'acteurs fait augmenter le prix d'achat de l'anacarde. Et le producteur est le grand gagnant de ce système. Nos résultats corroborent avec ceux de Bassett (op.cit) qui ont démontré que la filière de l'anacarde repose sur une structure de marché compétitive marquée par une forte concurrence pour les noix de cajou brutes alors que celle du coton est non concurrentielle. Elle s'articule autour d'un petit nombre d'entreprises qui détiennent des droits exclusifs sur le coton produit dans « leur zone ».

Aussi la culture de l'anacarde procure-t-elle des revenus substantiels aux producteurs. Ce gain économique important constitue l'un des principaux facteurs encourageants qui poussent les paysans à s'adonner davantage à la création ou l'agrandissement des plantations d'anacardiers (Silué et al. 2020). En effet, les revenus issus de la vente de la noix de cajou permettent aux paysans d'investir dans la scolarisation des enfants. Cela a contribué à accroître la scolarisation des enfants dans les communautés rurales. Ce constat est conforme à celui fait par Sinan et al. (2016) qui ont indiqué que les revenus de l'anacarde sont à l'origine de l'augmentation du taux de scolarisation dans la sous-préfecture d'Odienné. Selon ces auteurs, ce taux est passé de 25 % avant l'entrée en production des parcelles à 76,17 % après l'entrée en production. Ces revenus permettent également d'apporter une assistance aux membres de la famille ainsi qu'à d'autres membres de la communauté. Effectivement, l'anacarde procure des opportunités et est devenu un moyen de rétribution des revenus pour les groupes vulnérables que sont les femmes, les jeunes et les petits planteurs. En plus, il assure leur participation aux opérations génératrices de revenus collectives. Toutes ces opportunités ont pour finalité, une augmentation des revenus des ménages et une amélioration des conditions de vie. Ce résultat est similaire à ceux de Sokemawu (2015) et de Ouattara (2017). Ces auteurs ont confirmé que l'anacarde apporte un soutien indéfectible aux producteurs. Les nombreuses retombées économiques impactent positivement, la vie socio-économique des producteurs et des membres de la communauté. Tous ces facteurs ont suscité la ruée des producteurs vers cette culture au détriment du coton.

CONCLUSION

La culture de l'anacarde se positionne comme la principale culture de rente dans le département de Boundiali. En effet, les superficies consacrées à l'anacarde par les paysans de ce département dépassent désormais celles affectées au coton. La ruée des producteurs vers cette culture est liée aux enjeux économiques et sociaux poursuivis par les paysans. Au niveau économique, les paysans s'orientent vers la culture de l'anacarde du fait de son faible coût de production comparativement à celui du coton. En effet, le coton, relégué désormais au second plan, n'a pas totalement disparu du système de production parce qu'il procure des opportunités d'accès au crédit intrant et matériel agricoles. Cela permet alors aux paysans de faire des économies. De plus, l'anacarde procure des revenus substantiels aux producteurs. Ces derniers les réinvestissent dans divers domaines notamment le commerce, le transport et l'immobilier. Cela favorise une diversification des activités économiques et une amélioration des revenus des paysans. Au niveau social, l'anacarde contribue à l'amélioration de la scolarisation des enfants dans les communautés rurales, car les revenus tirés de sa commercialisation permettent aux paysans de faire face aux dépenses scolaires. Il favorise également la consolidation du tissu familial à travers la rétribution des revenus aux membres. Aussi, le revenu tiré de la commercialisation de l'anacarde améliore le cadre de vie des paysans qui ont accès aux commodités de la vie moderne (télévision, électricité, antenne parabolique, etc.). Cependant, la prédominance de l'anacarde dans le système de production comporte le risque d'une fragilisation économique des paysans en cas de chute des prix de l'anacarde. C'est pourquoi, il est important de tenir compte de l'équilibre entre l'anacarde, le coton et le vivrier en vue d'éviter que le paysan ne soit pas fortement dépendant d'une spéculation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAMAN Sinan & N'DRI Kouamé Abou (2016). Impact socio-économique de la culture d'anacarde dans la sous-prefecture d'Odiénné : European Scientific Journal, November 2016 edition vol.12, No. 32 ISSN 1857-7881(Print) e-ISSN 1857-7431.

AGBODJA Adé Chola, & OLOSSOUMAÏ Florent (2001). Plantation d'anacardier (*Anacardium occidentale*): Production et commercialisation de noix de cajou à Ibgomakro dans la sous prefecture de Bassila. Bénin: Memoire de fin d'Etudes, Lycée agricole Medji de sékou.

AÏWA Aiwa Edmond (2015). L'impact de la culture de coton sur le développement socio-économique: étude de cas de la région de Korhogo. European Scientific Journal, November 2015 edition vol.11, No. 31 ISSN 1857-7881(Print) e-ISSN 1857-7431

BAGAYOKO Karim (2013). L'importance et l'avenir du coton en Afrique de l'Ouest: cas du Mali ,Thèse de doctorat ,Université de Grenoble.

Banque Mondiale. 2015. Situation économique en Côte d'Ivoire. Banque Mondiale, Abidjan, Côte d'Ivoire. [\[Google Scholar\]](#)

Bassett Thomas J., 2017. Le boom de l'anacarde dans le bassin cotonnier du Nord ivoirien. Structures de marché et prix à la production ; dans Afrique contemporaine 2017/3-4 (N° 263-264)

CEDEX FRANCE. Mémoire de Fin d'Etudes présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Agriculture de LILLE conférant le grade de master.

Direction Régionale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2019. Rapport d'activités de la région de la Bagoué.

Dugué Patrick. 2002. Dynamiques de plantation et durabilité des systèmes de cultures pérennes en zone de savane de Côte d'Ivoire. Communication à la conférence internationale sur l'avenir des cultures pérennes. Yamoussoukro, 5-9 nov 2001. CIAD/ESI-VI, BNETD, 14 p. [\[Google Scholar\]](#)

Kone Siaka. 2014. Diagnostic des systèmes de production à base d'anacardiers. Yamoussoukro, Côte d'Ivoire: ESA et FIRCA. [\[Google Scholar\]](#)

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, ADAYE Akoua Assunta & KOFFIE-BIKPO Celine Yolande (2017). Impact de la culture de l'anacarde sur la sécurité alimentaire dans le département de Bondoukou. Côte d'Ivoire, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, 2017

LIERDEMAN Jean-Louis (1974). Disparités régionales et régionalisation dans une économie dominée de faible dimension: analyse de l'expérience Ivoirienne. Orléans: Université d'Orléans.

NDIAYE Aysatou (2008). structuration professionnelle de la filiere anacarde. Côte d'Ivoire: RONGEAD/IFCI.

NODJITIDJE Djimasra (2009). Efficacité technique, productivité et compétitivité des principaux pays producteurs de coton. Orléans: Economies et finances. Université d'Orléans.

OUATTARA Gniré Mariam (2017). Les déterminants de l'adoption de certaines bonnes pratiques culturelles avant récolte de la noix de cajou en Côte d'Ivoire. Bouaké: Journal of Economics and Finance, Volume 8, Issue 3 Ver. I (May. - June. 2017), www.iosrjournals.org, consulté le 21/09/2021

Raymond Boudon, Renaud Fillieule (2012). Les méthodes en sociologie, Collection : Que sais-je ?; Presses Universitaires de France KOFFI Yao Jean Julius (2015). Une nouvelle

culture dans le Nord-est de la Côte d'Ivoire : le roucou (bixaollana) dans le département de Tanda. Bouaké: Université Alassane Ouattara. Germivoire 2/2015 ISSN 2411-6750

SANGARE Moussa & FOFANA Memon (2016). Quand le relachement de l'encadrement technique instaure l'émergence de la culture de mauvaises pratiques agricoles dans la filière coton en Côte d'Ivoire. Korhogo: International journal of current research. Vol. 8, Issue, 07, pp.34780-34792, July, 2016.

SILUE Karna, GBODJE Jean-François Aristide, DJAKO Arsène, 2020, Dynamique spatiale de l'ANACARDE et problématique de la sécurité alimentaire dans la zone dense du Département de KORHOGO (Nord-CÔTE D'IVOIRE), Revue Espace Géographique et Société Marocaine, no 32

SOKEMAWU Koudzo (2015). Le développement de la filière anacarde dans la prefecture de Tchamba au Togo: vers une nouvelle strategie paysanne de diversification des revenus agricoles. Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES) Département de Géographie, Université de Lomé

SOME Lonnuor Flore Marie Carine (2014). Analyse socio-économique des systèmes de production d'anacarde au Burkina Faso: cas des régions des Cascades et des Hauts-Bassins. Bobo-Dioulasso: Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso.

SUTTER Luc Pierre (2010). Analyse de la filière anacarde au Burkina Faso : identification des leviers d'actions pour une meilleure valorisation des ressources paysannes. Institut Supérieur d'Agriculture 48 boulevard Vauban 59046 LILLE CEDEX FRANCE RONGEAD ; http://www.slire.net/download/1612/memoire_sutter_pl.pdf, consulté le 21/09/2021

TUO Gnenemon (2007). Analyse de la filière anacarde en Côte d'Ivoire: stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté .Université Alassane Ouattara de Bouaké. Mémoire de diplôme d'étude approfondie en science économique.